Ministère de la Communauté française

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

1010 Bruxelles , le 15 Déc 98
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0
02 / 210.58.52

Monsieur Jacques Lefere
Administrateur délégué
CPEONS

Rue des Halles, 13
1000 Bruxelles

Ref.: YD / Dossier pédagogique 2613

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1
----- Unité de formation : PERSONNALISATION D'UN LOGICIEL DE DESSIN ASSISTE PAR ORDINATEUR
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR TECHNIQUE DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT
Code Référence : 298110U31E1
Domaine : 206 Industrie-SU:électricité,ferronnerie,électronique...

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Ce dossier a été emprunté au réseau Communauté Française .

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

P.O. Le Directeur général adjoint,

Christelle FRANCHIMONT
Attachée

G. Schmit

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue aupres de
Mme Steels(02/210.58.42) ou Mr Dejardin(02/210.58.42)

50.166 c

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOCUMENT 8 Bis — DOSSIER PEDAGOGIQUE — UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

X Communauté française — ~~0 libre confessionnel~~
~~0 Provincial et communal~~ — ~~0 libre non confessionnel~~

et se rapporte à l'établissement suivant : Institut d'enseignement de Promotion Sociale de la Communauté française de et à Colfontaine

dénomination : .....
adresse complète : Rue Clémenceau, 60 - 62 — 7200 COLFONTAINE — Tél. 065 / 67 26 88
n° de matricule : 5432002
n° de téléphone : .....

2. Intitulé de l'unité de formation :

Code : 2981100 31 E1 (3)

Programmation d'un logiciel de D.A.O.
.....
.....
.....

3. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de .1.. pages (2)

4. Connaissances préalables requises : repris à l'annexe n°2 de .1.. pages (2)

5. Classement de l'unité de formation.

~~0 (1) enseignement secondaire~~ : transition (1) qualification (1)
degré : inférieur (1) supérieur (1)

X (1) enseignement supérieur de type court : technique
catégorie : .....

~~0 (1) enseignement supérieur de type long~~ :
catégorie : .....

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement.

Repris en annexe n° 3 de .1.. pages (2)

7. Programme de (des) cours — Repris en annexe n° 4 de .1.. pages (2)

8. Fixation des capacités terminales — Repris en annexe n° 5 de .1.. pages (2)

9. Profil du (des) charge(s) de cours — Repris en annexe n° 6 de .1.. pages (2)

---

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration.

10. Horaire de l'unité de formation :

50166

Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours (4)	Nombre de périodes (5)
Programmation d'un logiciel de DAO laboratoire	CT	72

2. Part d'autonomie 8

Total des périodes 80

---

11. Date de la proposition du P.O. : ...30/6/92.....

Transmis par le réseau le : .....

Signature du :
Chef d'établissement de la C.F. (1)
~~Représentant du~~ P.O. subventionné (1)

---

12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

Avis favorable.
Voir annexe.

Date : 14/11/92

Signature :

Gilbert SERVAIS
Inspecteur Enseignement
de Promotion Sociale
Rue de Noville, 44
4347 Fexhe-le-Haut-Clocher

---

13. Décision : ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~ (1)

Motivation de la décision

Date : 17 NOV 1992

Signature :

---

(4) soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(5) 1 période = 50 minutes.

annexe 1

Finalités de l'UF

Les principales finalités sont de concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle et de répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

A la fin de l'unité de formation, l'étudiant sera capable

- d'adapter un logiciel de DAO aux besoins spécifiques de son domaine de travail, en modifiant les commandes existantes ou en complétant celles-ci;

- d'améliorer ainsi la rentabilité du logiciel dans un environnement de production et d'en faciliter l'usage pour l'utilisateur final.

annexe 2

Connaissances préalables requises.

Pour être admis comme élève régulier de cette UF l'étudiant doit maîtriser les capacités terminales de l'unité de formation "Personnalisation d'un logiciel de DAO".

Si le candidat n'est porteur d'aucun titre, les connaissances préalables requises pourront être vérifiées par un test portant sur les capacités terminales de l'unité mentionnée. Il devra alors maîtriser 60% des matières pour être admis comme élève régulier de cette UF.

ANNEXE 3

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES DE DEDOUBLEMENT OU DE REGROUPEMENT

Vu le caractère de cette formation, deux élèves par poste de travail devrait être considéré comme un maximum. Le dédoublement sera possible à partir de 10 élèves, et nécessaire à partir de 20 élèves.

ANNEXE 4

PROGRAMME DU COURS DE L'UNITE DE FORMATION

Le professeur veillera à permettre aux apprenants de programmer le logiciel de dessin assisté par ordinateur pour répondre aux besoins spécifiques de leur domaine. Il envisagera donc les points suivants en assurant leur transposition par les élèves:

- création de macro-commandes,
- mise en oeuvre des commandes et des fonctions dans le respect de la syntaxe du langage,
- modification et adaptation des commandes et fonctions existantes.

ANNEXE 5

EVALUATION DES CAPACITES TERMINALES

A la fin de l'unité de formation, chaque étudiant devra réaliser une macro-commande prenant en compte un problème spécifique dans le domaine de son choix, et intégrer cette macro-commande dans le logiciel de dessin assisté par ordinateur. Il devra obtenir au moins 50% des points lors de l'évaluation de la qualité et de l'utilité de la macro-commande ainsi créée.

annexe 6

Profil du chargé de cours

Le chargé sera un enseignant [illegible] ou un expert recruté pour son expérience professionnelle dans le domaine de la programmation d'un logiciel de DAO.